



Conseils à prendre en compte avant, pendant et après l'emploi d'un rodenticide

Avant d'employer un rodenticide

- Appliquez des mesures d'exclusion (Retirez ou limitez l'accès à toute nourriture facilement accessible aux rongeurs, limitez les points d'accès aux bâtiments,...)
- Evitez les points d'encombrement et les zones abandonnées. Gardez les locaux et zones dégagés et propres.
- Entretenez régulièrement les plantations pour empêcher les rongeurs de se déplacer à couvert et donc limiter leurs déplacements.
- Privilégiez le piégeage.
- Identifiez l'espèce contre laquelle vous souhaitez lutter.
- Nettoyez régulièrement la zone pour décourager le rongeur de s'y installer. L'odeur des détergents décourage les rongeurs d'entrer et de s'installer.
- Rappelez-vous que les rodenticides ne doivent pas être utilisés de manière préventive.
- En cas de nécessité, si toutes les autres méthodes sont jugées insuffisantes, choisissez un produit autorisé pour cet usage et présentant un numéro d'autorisation.
- Lisez l'étiquette avant l'emploi du produit.

Lors de l'application d'un rodenticide

- Portez obligatoirement des gants lors de l'utilisation du produit, de même lors de l'élimination des appâts et des cadavres. Cette précaution est valable pour le risque biocide mais également pour le risque sanitaire contre les éventuelles zoonoses.
- Placez le produit hors de portée des enfants et des animaux domestiques, notamment via l'utilisation d'un poste d'appâtage sécurisé/verrouillé.
- Ne laissez pas le produit entrer en contact avec les denrées alimentaires.
- Ne nettoyez pas la zone à traiter afin d'éviter de perturber les populations de rongeurs et l'acceptation des appâts.
- Ne fumez pas, ne buvez pas, et ne mangez pas lors de l'utilisation de rodenticides, de même lors de l'élimination des appâts et des cadavres.
- Respectez la dose d'application et la distance d'espacement des points d'appâts. La dose peut différer en fonction de l'organisme cible.
- Placez les appâts à proximité de l'endroit où l'activité des rongeurs a été observée.
- Ne placez pas les appâts à proximité des systèmes d'évacuation des eaux et des eaux de surface afin d'éviter la contamination des eaux.
- Utilisez les produits uniquement dans des postes d'appâtage sécurisés. L'usage autorisé peut être vérifié en consultant le résumé des caractéristiques du produit (SPC).
- Lavez-vous les mains une fois vos gants retirés après l'application du produit.



Après la première application

- Visitez régulièrement les appâts et remplacez ceux qui ont été consommés si besoin. La fréquence de visite contre les souris est de 2-3 jours après la mise en place pour vérifier l'acceptation de l'appât puis 1x/semaine. La fréquence de visite contre les rats est de 5-7 jours après la mise en place pour vérifier l'acceptation de l'appât puis 1x/semaine.
- Il est interdit d'utiliser les produits au-delà de 35 jours sans faire une analyse de la situation.
- Retirez les cadavres de rongeurs pendant et à la fin de la période de traitement.
- Evacuez les cadavres de rongeurs selon la réglementation locale en vigueur.
- Retirez tous les appâts à la fin de la période de traitement.
- Evacuez les résidus rodenticides selon la réglementation locale en vigueur.
- Si le traitement est inefficace au bout de 35 jours, contactez une entreprise de dératisation.

En cas d'intoxication, contactez le Centre Antipoison au 070/245245